

PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE

(1er grade : accès par concours)


PSYCHOLOGUE HORS CLASSE

(2^{ème} grade : accès par avancement de grade)
Fonctions :

- Etablir des rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

[En savoir +](#)

PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE

→ Accès : CONCOURS

- sur titres avec épreuves [En savoir +](#)
- Formation d'intégration [En savoir +](#)
- Formation de professionnalisation [En savoir +](#)

Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Indice brut	444	457	471	500	538	582	619	668	712	763	821
Indice majoré	395	405	416	436	462	497	524	562	595	634	678
Durée de carrière : 26 ans	1 an	1 an	2 ans	2 ans	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans	3 ans 6 mois	4 ans	4 ans	-

PSYCHOLOGUE HORS CLASSE

→ Accès : AVANCEMENT DE GRADE
Conditions d'avancement :

 Justifier de 2 ans d'ancienneté dans le **6ème échelon** dans le grade de **psychologue de classe normale**

Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8
Indice brut	620	712	757	815	876	939	995	1015
Indice majoré	525	595	629	673	720	768	811	826
Durée de carrière : 18 ans	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans	4 ans	-

Pour estimer votre traitement de base brut, hors régime indemnitaire, multipliez l'indice majoré par la valeur du point.
À titre indicatif, la valeur du point est égale à **4.92 € à compter du 1er juillet 2023.**

Mise à jour au 1.01.2024